

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU  
VILLE DE GRACEFIELD  
LE 11 AVRIL 2011**

Séance ordinaire du conseil du 11 avril 2011 tenue au Centre récréatif et communautaire de la Vallée-de-la-Gatineau à 19 heures sous la présidence de monsieur Réal Rochon, maire.

**PRÉSENCES :**

Daniel-Luc Tremblay, Jocelyne Johnson, Michael Gainsford, Bernard Caron et Claude Blais tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence du maire.

Étaient aussi présents le directeur général / greffier M. Jean-Marie Gauthier, la directrice générale / greffière adjointe Mme Céline Bastien, la trésorière Mme Louise Carpentier, la vérificatrice externe Mme Céline Gauthier ainsi que 15 personnes dans l'assistance.

Le conseiller Eric Ethier a motivé son absence.

La séance ordinaire est maintenant ouverte, il est 19 h 00.

**2011-04-117 ÉTUDE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR AVEC LES AJOUTS**

Il est proposé par le conseiller Claude Blais, appuyé du conseiller Daniel-Luc Tremblay et résolu,

D'adopter l'ordre du jour avec les ajouts tel qu'il suit tout en gardant les varia ouverts :

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

1- **LÉGISLATION :**

1-1 Adoption de l'ordre du jour

1-1-A Dépôt et présentation des états financiers 2010 par la vérificatrice

- 1-2-A Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 mars 2011
- 1-2-B Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 mars 2011
- 1-2-C Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 mars 2011
- 1-2-D Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 mars 2011
  
- 1-3 Autres matières
  - a) École secondaire Sacré-Cœur de Gracefield
  - b) Appui au Recensement de 2011
  - c) Proclamation du maire – Recensement 2011
  - d) Appui à la municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau
  - e) Dépôt de l'ouverture de soumission 04-2011 : réfection du 30 rue Principale
  - f) Modification à la résolution 2010-10-425
  - g) Demande de soutien pour la journée de la Famille
  - h) Octroi de la soumission 04-2011 : réfection du 30 rue Principale

## **2 ADMINISTRATION :**

- 2-1 Adoption des comptes et des chèques au 31 mars 2011
- 2-2 Engagement des dépenses – avril 2011
- 2-3-A Dépôt des rapports sur les dépenses reliées aux délégations de pouvoir – mars 2011
- 2-3-B Dépôt du rapport des activités de fonctionnement à des fins fiscales – mars 2011
- 2-3-C Dépôt par la trésorière de la déclaration des activités de formation
- 2-4 Achat d'une carte de membre de la Maison de la culture de la Vallée-de-la-Gatineau
- 2-5 Demande de soutien financier – Albatros Vallée-de-la-Gatineau

- 2-6 Appropriation du fonds réservé pour le Centre 9-1-1
- 2-7 Demande de l'école secondaire Sacré-Cœur de Gracefield
- 2-8 Autorisation de paiement – Office municipal d'habitation
- 2-9 Dépôt de l'ouverture de soumission 02-2011
- 2-10 Octroi de la soumission 02-2011
- 2-11 Offre de M. Gary Carpentier
- 2-12 Autorisation de dépenses – Studio Gauvreau
- 2-13 Autorisation de paiement – Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert et ass.
- 2-14 Remboursement de dépenses
- 2-15 Formation Web
- 2-16 Engagement de dépenses – matériel granulaire
- 2-17 Engagement de dépenses – camping Pionnier
- 2-18 Engagement de dépenses – plaque vibrante

**3- AJOURNEMENT DE LA SÉANCE POUR 15 MINUTES**

**4- URBANISME ET ENVIRONNEMENT :**

**5- TRANSPORT:**

- 5-1 Demande à la députée Stéphanie Vallée – Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal
- 5-2 Renouvellement de l'entente pour le déneigement et sablage du chemin Bois-Franc, municipalité de Cayamant

5-3 Soumission par voie d'invitation – chlorure de calcium en flocon

5-4 Ouverture de la soumission 05-2011

5-5 Octroi de la soumission 05-2011

6- **HYGIÈNE DU MILIEU :**

6-1 Réouverture de l'éco centre

7- **LOISIR ET CULTURE :**

7-1 Achat de filets chasseur d'oiseaux

8- **SÉCURITÉ PUBLIQUE :**

8-1 Nomination d'un responsable de la mise en œuvre du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie

9- **RAPPORT DES COMITÉS :**

10- **PÉRIODE DE QUESTIONS :**

11- **CORRESPONDANCES**

12- **VARIA:**

a)

13- **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

**Adoptée à l'unanimité.**

**Note au procès-verbal :**

La vérificatrice Mme Céline Gauthier présente les états financiers 2010.

Mme Julie Lafrenière remercie les membres du conseil pour l'aide financière qui lui a été remise. Elle en profite pour inviter les citoyens à utiliser la piste cyclable et elle mentionne que le projet de musée de M. Peter Harris est très intéressant. Elle veut organiser une journée familiale de vélo cet été, elle en reparlera au comité des loisirs.

### **2011-04-118 ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS 2010**

Il est proposé par le conseiller Michael Gainsford, appuyé de la conseillère Jocelyne Johnson et résolu,

Que le rapport du vérificateur externe et les états financiers 2010 déposés par Mme Céline Gauthier de la firme Céline Gauthier CGA soient adoptés tel que présenté.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

**Adoptée à l'unanimité.**

### **2011-04-119 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 MARS 2011**

**ATTENDU QUE** conformément à l'article 333 de la LCV, les membres du conseil ont reçu copie du procès-verbal dans les délais prescrits ;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par le conseiller Bernard Caron, appuyé du conseiller Daniel-Luc Tremblay et résolu,

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 mars 2011 soit adopté tel que rédigé par le directeur général / greffier et que celui-ci soit dispensé d'en faire la lecture, ce document ayant été expédié au préalable.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

**Adoptée à l'unanimité.**

**2011-04-120 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE  
LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21  
MARS 2011**

Il est proposé par le conseiller Claude Blais,  
appuyé du conseiller Bernard Caron et résolu,

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 mars 2011 soit adopté tel que rédigé par le directeur général / greffier et que celui-ci soit dispensé d'en faire la lecture, ce document ayant été expédié au préalable.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

**Adoptée à l'unanimité.**

**2011-04-121 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE  
LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 28  
MARS 2011**

Il est proposé par le conseiller Michael Gainsford,  
appuyé du conseiller Daniel-Luc Tremblay et résolu,

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 mars 2011 soit adopté tel que rédigé par le directeur général / greffier et que celui-ci soit dispensé d'en faire la lecture, ce document ayant été expédié au préalable.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

**Adoptée à l'unanimité.**

**2011-04-122 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE  
LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29  
MARS 2011**

Il est proposé par le conseiller Claude Blais,  
appuyé du conseiller Bernard Caron et résolu,

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 mars 2011 soit adopté tel que rédigé par le directeur général / greffier et que celui-ci soit dispensé d'en faire la lecture, ce document ayant été expédié au préalable.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

**Adoptée à l'unanimité.**

**Note au procès-verbal :**

Le représentant scolaire de l'école secondaire Sacré-Cœur de Gracefield M. Jérémie Milljour-Lafond n'était pas présent.

**2011-04-123 APPUI AU RECENSEMENT DE 2011**

Il est proposé par le conseiller Michael Gainsford,  
appuyé du conseiller Bernard Caron et résolu

Que le Conseil de la ville de Gracefield appuie le Recensement de 2011 et invite tous les résidents à remplir leur formulaire du recensement en ligne à : [www.recensement2011.qc.ca](http://www.recensement2011.qc.ca) ou par la poste, d'ici le mardi 10 mai 2011, pour que la diffusion de données précises et complètes à des fins de prestation de programmes et de services dont nous bénéficions tous soit possible.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

**Adoptée à l'unanimité.**

**Note au procès-verbal :**

M. le maire lit la proclamation déclarant la semaine de recensement 2011.

ATTENDU QUE Statistique Canada mènera le Recensement de la population le mardi 10 mai 2011;

ATTENDU QUE la ville de Gracefield appuie le recensement parce que les données issues du recensement sont importantes pour sa collectivité et sont essentielles pour la planification des services comme les écoles, les garderies, les services de police et de lutte contre les incendies;

ATTENDU QUE la Loi sur la statistique exige que les renseignements personnels issus des questionnaires du recensement demeureront strictement confidentiels;

PAR CONSÉQUENT Je Réal Rochon maire de la ville de Gracefield, déclare par la présente, la semaine du 9 au 13 mai, la **SEMAINE DU RECENSEMENT** et prie tous les résidents de remplir et de renvoyer leur questionnaire du recensement en direct à [www.recensement2011.qc.ca](http://www.recensement2011.qc.ca) ou par courrier, d'ici le mardi 10 mars 2011.

---

Réal Rochon  
maire

**2011-04-124 APPUI À LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-  
THÉRÈSE-DE-LA-GATINEAU**



Il est proposé par le conseiller Bernard Caron,  
appuyé du conseiller Daniel-Luc Tremblay et résolu,

D'appuyer la municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau dans sa demande auprès de Bell et/ou Télébec pour l'installation d'une tour pour le service de téléphones cellulaires.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

**Adoptée unanimement.**

**Note au procès-verbal :**

Dépôt de l'ouverture de la soumission 04-2011 pour la réfection du 2<sup>e</sup> étage du 30 rue Principale pour des locaux administratifs de la ville de Gracefield.

**2011-04-125 MODIFICATION À LA RÉOLUTION 2010-10-425**

**ATTENDU QUE** de par la résolution 2010-10-425 intitulé Centre d'interprétation de Gracefield – demande d'aide financière, la ville de Gracefield s'était engagée à payer un montant de 6 000 \$ en mise de fond seulement si 5 autres partenaires s'engageaient aussi financièrement pour 6 000 \$ chacun;

**ATTENDU QUE** le conseil municipal désire enlever cette condition;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par le conseiller Michael Gainsford, appuyé du conseiller Daniel-Luc Tremblay et résolu,

Que la ville de Gracefield s'engage à payer un montant de 6 000 \$ en mise de fond afin de débiter l'étude du projet qui sera piloté par un comité de bénévoles.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

**Adoptée à l'unanimité.**

**2011-04-126 DEMANDE DE SOUTIEN POUR LA JOURNÉE DE LA FAMILLE**

**ATTENDU QUE** le regroupement Vallée-de-la-Gatineau en santé et plusieurs de ses partenaires organisent une journée de la famille, journée qui se tiendra le 14 mai prochain;

**ATTENDU QU'** ils demandent l'utilisation gratuite du Centre récréatif et communautaire ainsi qu'une aide financière pour la location de structures gonflables;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par le conseiller Michael Gainsford, appuyé du conseiller Claude Blais et résolu,

D'autoriser l'utilisation gratuite du Centre récréatif et communautaire pour la journée de la Famille le 14 mai prochain.

Il est de plus résolu d'informer les organisateurs que la ville de Gracefield est prête à participer à la location d'une structure gonflable s'il y a d'autres partenaires.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

**Adoptée à l'unanimité.**

**2011-04-127 OCTROI DE LA SOUMISSION 04-2011 : RÉFECTION DU 30 RUE PRINCIPALE**

**ATTENDU QUE** la soumission des Constructions G-S-S Gauthier 2000 Inc. est entrée à 10 h 23 et que la soumission des Menuiseries Castors Vallée de la Gatineau Inc. a été déposée à

la réception à 10 h 54 et que ce n'est que lors de l'ouverture officielle que les représentants de la Ville se sont aperçus que la seconde enveloppe n'était pas cachetée, ce qui constitue une irrégularité que l'on doit considérer mineure compte tenu de l'ensemble des faits;

**ATTENDU QUE** si la mention d'identification du contenu sur l'enveloppe peut apparaître imprécise, tous savaient qu'elle était destinée au présent appel d'offres;

**ATTENDU QU'** il est dans l'intérêt public d'accorder la soumission au plus bas soumissionnaire;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par le conseiller Claude Blais, appuyé du conseiller Michael Gainsford et résolu,

Que la soumission no. 04-2011 soit octroyée au plus bas soumissionnaire soit Les Menuiseries Castors Vallée de la Gatineau Inc .au montant de leur soumission soit 62 137.87 \$ taxes incluses.

Il est de plus résolu que l'octroi de cette soumission est conditionnel à ce que le règlement d'emprunt 96-2011 soit approuvé par les personnes habiles à voter ainsi que par le Ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

Le maire demande le vote :

Pour la résolution : Daniel-Luc Tremblay, Jocelyne Johnson, Michael Gainsford, Bernard Caron et Claude Blais.

Le maire ne s'est pas prévalu de son droit de vote.

**Adoptée majoritairement.**

**2011-04-128 ADOPTION DES COMPTES MUNICIPAUX  
/ MARS 2011**

Il est proposé par le conseiller Claude Blais,  
appuyé du conseiller Daniel-Luc Tremblay et résolu,

Que ce conseil décrète le paiement des dépenses d'administration courantes et approuve la liste des dépenses incompressibles déjà payées, selon les listes ci-annexées sous la cote 2011-04-128 faisant partie intégrante de ce procès-verbal pour un montant total 663 428.31 \$.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

**Adoptée à l'unanimité.**

#### **2011-04-129 ENGAGEMENT DE DÉPENSES / AVRIL 2011**

Il est proposé par le conseiller Bernard Caron,  
appuyé de la conseillère Jocelyne Johnson et résolu,

Que les engagements de dépenses suivants soient acceptés :

Administration	1 051.89 \$
Incendie	1 220.19 \$
Transport	35 868.76 \$
Aqueduc	195.10 \$
Urbanisme	153.63 \$
Loisir et culture	2 268.05 \$

Il est de plus résolu, que les listes d'engagements de dépenses fassent partie intégrante du procès-verbal sous la cote 2011-04-129.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

**Adoptée unanimement.**

#### **Dépôt de rapports :**

Dépôt par la trésorière des dépenses autorisées par tout responsable d'activité budgétaire dans le cadre de la délégation de

pouvoir permis selon le règlement #85-2010 pour le mois de mars 2011.

**Dépôt de rapports :**

Dépôt par la trésorière du rapport des activités de fonctionnement à des fins fiscales – mars 2011.

**Note au procès-verbal :**

Dépôt par la trésorière de la déclaration des activités de formation.

**2011-04-130 ACHAT DE CARTE DE MEMBRE –  
MAISON DE LA CULTURE**

Il est proposé par le conseiller Daniel-Luc Tremblay, appuyé de la conseillère Jocelyne Johnson et résolu,

D'autoriser l'achat d'une carte de membre de la Maison de la culture de la Vallée-de-la-Gatineau au montant de 25 \$.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

**Adoptée à l'unanimité.**

**2011-04-131 DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER –  
ALBATROS VALLÉE-DE-LA-GATINEAU**

Il est proposé par le conseiller Claude Blais et résolu,

D'autoriser un soutien financier au montant de 200 \$ à Albatros Vallée-de-la-Gatineau.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

**Adoptée unanimement.**

**2011-04-132 APPROPRIATION DU FONDS RÉSERVÉ DU CENTRE 9-1-1**

Il est proposé par le conseiller Daniel-Luc Tremblay, appuyé de la conseillère Jocelyne Johnson et résolu,

D'approprier le fonds réservé du Centre 9-1-1 au montant de 7 714.85 \$ et d'effectuer la remise au Groupe CLR.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

**Adoptée à l'unanimité.**

**2011-04-133 AUTORISATION DE DÉPENSES – BAL DES FINISSANTS**

Il est proposé par le conseiller Daniel-Luc Tremblay, appuyé du conseiller Michael Gainsford et résolu,

D'autoriser une dépense pour un montant n'excédant pas 250 \$ pour le punch de bienvenue pour la soirée des finissants à l'École Sacré-Cœur de Gracefield, le tout sur présentation des factures.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

**Adoptée à l'unanimité.**

**2011-04-134 PAIEMENT À L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION**

**ATTENDU QUE** les états financiers 2010 de l'Office municipal d'habitation de Gracefield ont été déposés ;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par le conseiller Bernard Caron, appuyé de la conseillère Jocelyne Johnson et résolu,

D'autoriser le paiement de 452 \$ à l'Office municipal d'habitation de Gracefield, représentant le solde 2010 à payer du déficit d'opération.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

**Adoptée à l'unanimité.**

**Note au procès-verbal :**

Dépôt de l'ouverture de soumission 02-2011.

**2011-04-135 SOUMISSION 02-2011**

**ATTENDU QUE** des soumissions par voie d'invitation ont été demandées pour le prix du matériel granulaire pour 2011;

**ATTENDU QUE** 5 soumissions ont été déposées dans les délais;

**ATTENDU QUE** le directeur général a procédé à l'étude de conformité des dites soumissions ;

**ATTENDU QUE** les prix ont été analysés par catégorie tout en tenant compte du kilométrage et en utilisant la chartre du ministère des Transports du Québec;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par le conseiller Daniel-Luc Tremblay, appuyé du conseiller Claude Blais et résolu,

Que le directeur général est autorisé à émettre des bons de commande pour l'achat de matériaux granulaires pour des travaux de réfection de chemin tout en tenant compte en plus du prix, du kilométrage entre le site de chargement et de déchargement en utilisant la chartre de calcul du ministère des Transports du Québec afin de déterminer le plus bas coût

possible pour la ville de Gracefield, tel que mentionné dans l'appel d'offres.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

**Adoptée à l'unanimité.**

**2011-04-136 OFFRE DE M. GARY CARPENTIER**

**ATTENDU QUE** M. Gary Carpentier administrateur de la compagnie 6146457 Canada Inc. offre de vendre une partie de terrain situé sur le chemin Poisson-Blanc;

**ATTENDU QUE** l'achat de cette parcelle de terrain permettrait d'atténuer la courbe en face du chemin Martin;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par le conseiller Claude Blais, appuyé du conseiller Bernard Caron et résolu,

D'autoriser l'achat d'une parcelle de terrain (partie du lot 26 rang C du cadastre officiel du Canton de Northfield) de 6146457 Canada Inc. au montant de son offre soit 3 500 \$ plus les taxes applicables.

Il est de plus résolu de mandater le notaire André Larocque pour le transfert de la dite propriété.

Il est aussi résolu que le maire et le directeur général soient autorisés à signer pour et au nom de la ville de Gracefield tous les documents nécessaires à cette résolution.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

**Adoptée à l'unanimité.**

**2011-04-137 DESCRIPTION TECHNIQUE OU PIQUETAGE**



Il est proposé par le conseiller Claude Blais,  
appuyé du conseiller Bernard Caron et résolu,

De demander une description technique ou piquetage à Stéphane Gagnon arpenteur géomètre pour le terrain que la ville de Gracefield veut acquérir de Gary Carpentier ( 6146457 Canada Inc).

Il est aussi résolu de demander à ce que le travail soit effectué dans les meilleurs délais.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

**Adoptée à l'unanimité.**

**Note au procès-verbal :**

M. Bernard Caron propose d'inscrire un montant ne dépassant pas 1 000\$ pour la résolution 2011-14-137. M. le maire mentionne que si la dépense est plus de 1 000\$, il s'engage à en rediscuter avec les membres du conseil.

**2011-04-138 AUTORISATION DE DÉPENSES – STUDIO GAUVREAU**

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Johnson,  
appuyé du conseiller Daniel-Luc Tremblay et résolu,

D'autoriser une dépense à Studio Gauvreau de 450\$ plus les taxes applicables pour une mosaïque des membres du conseil.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

**Adoptée à l'unanimité.**

**2011-04-139 AUTORISATION DE PAIEMENT – DEVEAU, BOURGEOIS, GAGNÉ, HÉBERT & ASSOCIÉS**

Il est proposé par le conseiller Bernard Caron et résolu,

D'autoriser le paiement à la firme Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert & Associés au montant de 818.43 \$ dans les dossiers suivants :

Dossier : Consultation générale (facture no. 2468) : 268.74 \$

Dossier : Grief (facture no 2469) : 430.07 \$

Dossier : Clinique Santé Haute-Gatineau (facture no. 2470) : 119.62 \$

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

**Adoptée unanimement.**

#### **2011-04-140 REMBOURSEMENT DE DÉPENSES**

**ATTENDU QU'** il y a eu un incendie au 13 rue Principale le 1<sup>er</sup> avril 2011 ;

**ATTENDU QUE** les pompiers à temps partiel ont travaillé de vendredi soir 22 heures jusqu'à samedi matin 6 h ;

**ATTENDU QUE** certains des pompiers ont été déjeunés et que cette dépense a été payée par la brigade de pompiers ;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par le conseiller Claude Blais, appuyé de la conseillère Jocelyne Johnson et résolu,

D'autoriser le remboursement de 90\$ à la brigade de pompiers pour le déjeuner des pompiers.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

**Adoptée à l'unanimité.**

## **2011-04-141 FORMATION WEB**

Il est proposé par le conseiller Michael Gainsford,  
appuyé du conseiller Daniel-Luc Tremblay et résolu,

D'autoriser Louise Carpentier à participer à la formation Web ayant pour titre réclamations de taxes et comptes fournisseurs – Gestion des prélèvements au coût de 100 \$ plus les taxes applicables.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

**Adoptée à l'unanimité.**

## **2011-04-142 ENGAGEMENT DE DÉPENSES – MATÉRIEL GRANULAIRE**

**ATTENDU QUE** la ville de Gracefield doit apporter des correctifs sur l'ancien dépotoir du chemin Labelle en y déposant du matériel granulaire ;

**ATTENDU QUE** M. Roger Brennan offre à la ville de Gracefield du matériel granulaire gratuitement ;

**ATTENDU QUE** Sablière Gracefield nous a fait une offre pour le chargement des camions ;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par le conseiller Claude Blais, appuyé de la conseillère Jocelyne Johnson et résolu,

D'accepter l'offre de Sablière Gracefield pour le chargement des véhicules au montant de 1.50 \$ la tonne avec un coupon de pesée.

D'autoriser la signature d'une entente chez le notaire Larocque autorisant la ville de Gracefield à prendre le matériel granulaire chez M. Roger Brennan pour une durée d'un an.

Il est aussi résolu que le maire et le directeur général sont autorisés à signer la dite entente.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

**Adoptée à l'unanimité.**

### **2011-04-143 PUBLICITÉ CAMPING PIONNIER**

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Johnson, appuyé du conseiller Michael Gainsford et résolu,

D'autoriser une dépense au montant de 100 \$ pour la publicité sur le calendrier des loisirs du Camping Pionnier.

Le maire demande le vote :

Pour : Jocelyne Johnson, Michael Gainsford, Bernard Caron, Claude Blais.

Contre : Daniel-Luc Tremblay.

Le maire ne s'est pas prévalu de son droit de vote.

**Adoptée majoritairement.**

### **2011-04-144 ACHAT D'UNE PLAQUE VIBRANTE**

Il est proposé par le conseiller Michael Gainsford, appuyé de la conseillère Jocelyne Johnson et résolu,

D'autoriser l'achat d'une plaque vibrante 65 hp du fournisseur Location Gracefield au montant de 1 594.93 \$ taxes incluses.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

**Adoptée à l'unanimité.**

**2011-04-145 DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL**

**ATTENDU QUE** la députée Mme Stéphanie Vallée nous fera parvenir le formulaire : Demande de subvention – exercice financier 2011-2012 ;

**ATTENDU QUE** nous devons déterminer les travaux à être effectués ;

**ATTENDU QUE** la rue du Foyer qui dessert entre autre le Foyer d'accueil de Gracefield et l'édifice de l'Office municipal d'habitation est en très mauvais état et demande des travaux importants ;

**ATTENDU QUE** des améliorations sont à effectuer aussi sur le chemin Poisson-Blanc afin d'atténuer une courbe importante ;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par le conseiller Daniel-Luc Tremblay et résolu,

Qu'une demande de subvention dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal soit expédiée à notre députée provinciale Mme Stéphanie Vallée pour un montant de 150 000 \$ pour les deux projets.

Il est de plus résolu que les travaux à exécuter seront sur la rue du Foyer ainsi que sur une partie du chemin Poisson-Blanc et que dépendamment de l'enveloppe budgétaire qui nous sera accordée, nous prévoyons faire certains des travaux suivants : excavation, rechargement de la chaussée, revêtement mécanisé de la chaussée, refaire les trottoirs, terrassement, remplacement de ponceaux, creusage de fossés, couper une courbe, couper des arbres etc.

Il est aussi résolu que les travaux sur la rue du Foyer seront priorités.

Il est de plus résolu d'informer Mme Vallée que la ville de Gracefield contribuera financière à l'amélioration du réseau routier en effectuant certains travaux en régie.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

**Adoptée unanimement.**

**2011-04-146 RENOUELEMENT DE L'ENTENTE  
POUR LE DÉNEIGEMENT ET LE SABLAGE  
DU CHEMIN BOIS-FRANC /  
MUNICIPALITÉ DE CAYAMANT**

**ATTENDU QUE** de par sa résolution AR11-03-062, la municipalité de Cayamant demande à la ville de Gracefield de renouveler l'entente pour le déneigement et le sablage du chemin Bois-Franc dans les limites de la municipalité de Cayamant;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par le conseiller Michael Gainsford, appuyé du conseiller Bernard Caron et résolu,

De renouveler l'entente avec la municipalité de Cayamant pour le déneigement et le sablage du chemin Bois-Franc sur une distance de 1.2 kilomètres pour un an, soit la saison 2011-2012 pour un coût annuel de 2 221.91\$, représentant une augmentation de 4 %.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

**Adoptée à l'unanimité.**

**2011-04-147 DEMANDE DE CHLORURE DE CALCIUM  
EN FLOCON**

Il est proposé par le conseiller Daniel-Luc Tremblay, appuyé du conseiller Bernard Caron et résolu,

De demander des soumissions par voie d'invitation pour l'achat de 40 ballots de 1 tonne métrique de chlorure de calcium en flocons aux fournisseurs suivants : Somavrac et Sel Warwick.

Il est de plus résolu que les taxes et le transport devront être inclus dans la dite soumission.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

**Adoptée à l'unanimité.**

**Note au procès-verbal :**

Dépôt de l'ouverture de soumission 05-2011.

**2011-04-148 OCTROI DE LA SOUMISSION 05-2011**

**ATTENDU QUE** des soumissions par voie d'invitation ont été demandées pour la pose de traitement de surface sur une partie du chemin Laprise;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par le conseiller Michael Gainsford, appuyé de la conseillère Jocelyne Johnson et résolu,

D'octroyer la soumission au plus bas soumissionnaire soit les Entreprises Bourget Inc, au montant de sa soumission soit 67 131.45 \$ taxes incluses.

Il est de plus résolu que la dépense sera imputée au poste budgétaire de l'excédent de fonctionnement non affecté 2010.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

**Adoptée à l'unanimité.**

**Note au procès-verbal :**

Une rencontre avec les citoyens du chemin Laprise se tiendra le jeudi 28 avril prochain à 19 heures afin d'informer et d'entendre les citoyens sur les travaux à être exécutés.

**2011-04-149 RÉOUVERTURE DE L'ÉCO-CENTRE**

**ATTENDU QUE** l'éco-centre municipal est fermé depuis décembre dernier;

**ATTENDU QUE** la période estivale est à nos portes ;

**ATTENDU QUE** les contribuables déposent présentement leurs matériaux secs au garage municipal;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par le conseiller Daniel-Luc Tremblay, appuyé du conseiller Claude Blais et résolu,

D'autoriser l'ouverture à l'éco-centre à tous les samedis à partir du 16 avril prochain.

Il est de plus résolu d'autoriser toutes les dépenses nécessaires au bon fonctionnement de l'éco-centre, entre autres l'engagement d'un préposé, la publicité afin d'informer les contribuables, location de bennes.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

**Adoptée à l'unanimité.**

**2011-04-150 ACHAT DE FILET CHASSEURS D'OISEAUX**

Il est proposé par le conseiller Michael Gainsford, appuyé du conseiller Daniel-Luc Tremblay et résolu,

D'autoriser l'achat de filet chasseur d'oiseaux (14'X5000') du fournisseur Coopérative de Gracefield pour installer à la patinoire couverte au montant de son offre soit 1 213.30 \$ taxes incluses.



D'autoriser l'engagement de l'équipement nécessaire à l'installation du dit filet.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

**Adoptée à l'unanimité.**

**2011-04-151 NOMINATION D'UN RESPONSABLE DE LA  
MISE EN ŒUVRE DU SCHÉMA DE  
COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ  
INCENDIE**

Il est proposé par le conseiller Michael Gainsford, appuyé de la conseillère Jocelyne Johnson et résolu,

De désigner M. Louis Gauthier à titre de personne responsable de la mise en œuvre du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie sur le territoire de la ville de Gracefield et de le mandater à assister au comité technique de la MRC.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

**Adoptée à l'unanimité.**

**Note au procès-verbal :**

Aucun rapport de comité.

**Période de questions.**

Les sujets discutés durant la période de questions sont déposés en annexe au procès-verbal.

**Note au procès-verbal :**

M. le maire informe M. Duffy Lafrenière qu'il n'a pas à s'inquiéter, que lorsque la ville fera la courbe en face de sa

propriété, aucune de ces deux entrées ne sera bloquée, que nous devons aussi faire le déneigement du chemin Martin.

### **2011-04-152 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le maire Réal Rochon et résolu,

De lever la séance, il est présentement 20 h 40.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

**Adoptée unanimement.**

Le maire

Le directeur général /  
greffier

\_\_\_\_\_  
Réal Rochon

\_\_\_\_\_  
Jean-Marie Gauthier

### **Approbation du procès-verbal :**

Je, Réal Rochon, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le directeur général / greffier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 de la Loi sur les cités et villes.

\_\_\_\_\_  
Réal Rochon  
Maire